

## SOLIDARITÉS

### ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 22 février 2016 portant nomination du directeur général de l'établissement public Antoine-Koenigswarter**

NOR : AFSA1630230A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu l'article 17 du décret n° 89-359 du 1<sup>er</sup> juin 1989 relatif à l'Établissement public Antoine-Koenigswarter;

Vu l'arrêté du 8 février 2013 portant nomination du directeur général de l'Établissement public Antoine-Koenigswarter;

Vu l'avis de la présidente du conseil d'administration de l'établissement en date du 15 janvier 2016,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Jourdan (Dominique) est nommé pour une durée de trois ans directeur général de l'Établissement public Antoine-Koenigswarter.

#### Article 2

Le directeur général de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 22 février 2016.

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général  
de la cohésion sociale,*  
J.-P. VINQUANT